



AJC Nature

CONSEILS PRATIQUES POUR LA MISE EN PLACE D'UN SEMIS :

PREPARATION DU SOL :

Les semences ont besoin pour leur installation d'un contact optimal avec le sol.
Pour cette raison, la parcelle à ensemençer devra être préparée avec le plus grand soin possible.

La meilleure façon est de préparer le terrain :

Il faut idéalement travailler le sol en surface 8 jours avant le semis :

- Passer un girobroyeur et/ou une herse.
- Le semis ne doit ni être fait sur une terre détrempeée, ni trop sèche.
- Suivre le semis d'un roulage (profondeur 0 à 1cm).
- Le semis peut être fait à la volée.

PERIODES DE SEMIS :

De février à mai.

Fin août à novembre

Préférer un semis de fin d'été (mi-août à mi-septembre + ou - selon les régions) quand le sol est encore chaud et les adventices (plantes indésirables) moins agressives qu'au printemps ; il est important que les jeunes plantes soient suffisamment développées pour résister aux premières gelées.

On peut aussi semer au printemps dès que les gelées sont terminées (mi-mars) jusqu'à la mi-mai afin que les jeunes plantes soient bien installées avant la période estivale.

Attention, les limaces adorent également les jeunes pousses de plantes sauvages.

SEMIS :

Pour plus de facilité de semis, la semence peut être mélangée avec une matière inerte (son - sable sec - sciure de bois).

La majeure partie des semences de fleurs sauvages a besoin d'un apport de lumière pour germer. Par conséquent, leur enfouissement n'est pas nécessaire, ni même conseillé.

L'idéal consiste à pousser un rouleau, afin de juste coller la semence sur la terre. Les petits interstices du sol suffisent à emprisonner suffisamment les semences.

PATIENCE :

Les premiers signes de germination n'apparaîtront qu'après 3 semaines de sol humide. Le développement ou l'installation des fleurs sauvages, va s'échelonner sur toute une période de végétation. Certaines semences à graines dures, auront besoin de vernaliser (passer l'hiver au repos végétatif), et ne germeront qu'au printemps suivant, voire même plus tard. La nature a donné aux plantes sauvages comme système de défense la particularité de bloquer leur germination, ce qui nous oblige à nous armer de patience. Ceux qui auront la patience d'attendre 3 années, seront récompensés par une installation d'une magnifique prairie fleurie.

AJC Nature SARL – 33, rue Neuve – F 67350 UHRWILLER
Tél. : + 33 (0) 3.88.07.08.78 – E-mail : contact@ajcnature.com
SIRET n°: 48519409600015 - APE : 523^E



AJC Nature

ENTRETIEN :

L'entretien apporté en première année sera décisif sur le développement futur de votre prairie sauvage.

Le cheval est un gourmet qui sélectionne les plantes. C'est pourquoi il est indispensable de **faucher les refus** et de détruire les plantes envahissantes manuellement, pied par pied car elles pousseront plus rapidement que votre semis et il faut éviter que cette concurrence ne devienne pas trop importante.

Le hersage est lui aussi nécessaire car il permet d'aplanir et d'aérer le sol tassé par les chevaux ; il relance l'activité biologique de votre prairie.

TROIS ERREURS QUI ASSURENT L'ECHEC :

- Un semis profond de 3 centimètres pour les semences sauvages correspond approximativement à un semis d'un mètre de profond pour un semis de blé. Echec garanti !!!

- Pas d'entretien post-semis. La majeure partie des fleurs sauvages a un besoin important de temps pour s'installer. Les sols sont généralement pollués de centaines de milliers de semences indésirables, souvent des annuelles du type panic, sitaire, digitaire. Ces semences possèdent une capacité d'installation rapide. En juin/juillet, votre parcelle pourra être polluée en 2 à 3 semaines. Leur installation dense empêchera les fleurs sauvages de s'installer. Il faut les éradiquer par un fauchage ou un broyage.

- mauvais entretien après le semis. Aucun apport d'engrais azoté ne doit avoir lieu. Plus le sol sera pauvre, meilleur sera le développement des fleurs sauvages. Un arrosage intempestif post semis sera également néfaste. Les germes ou jeunes pousses se fragiliseront, et ne se donneront pas la peine de puiser dans les réserves en profondeur.

De ce fait, leur fragilité se développera, et ils n'auront pas la capacité pour résister ultérieurement à des périodes de sécheresse.

GERER SA PRAIRIE AU MIEUX :

Au printemps, c'est la portance au sol qui conditionne la mise au pré.

Diviser la surface totale de vos sols en plusieurs parcs en prévoyant **20 jours de repousse** entre deux passages. (le pâturage tournant limite les zones hyperfréquentées et les zones de refus.)

En été et en automne, allonger les temps de **repousses à 30 ou 40 jours** ou revenir à une **parcelle unique**.

En automne, éviter le pâturage trop ras car les graminés ont besoin de 5 à 8 cm de hauteur pour bien démarrer au printemps prochain.

Pour obtenir une sortie d'herbe d'environ 5 cm et afin d'éviter toute surexploitation, il est préférable de ne pas laisser les chevaux pâturer plus de 8 à 10 jours dans le même parc. Si l'herbe est rare, envisager alors de sacrifier un parc de petite taille au profit du reste de la parcelle.

AJC Nature SARL – 33, rue Neuve – F 67350 UHRWILLER
Tél. : + 33 (0) 3.88.07.08.78 – E-mail : contact@ajcnature.com
SIRET n°: 48519409600015 - APE : 523^E



AJC Nature

LA FENAIISON :

Il est important de faucher juste après l'épiaison (quand la graine laisse entrevoir l'épi), car en cas de fauche trop tardive, les repousses ultérieures seront pénalisées et le fourrage de moins bonne qualité. C'est pourquoi les variétés de plantes fourragères tardives sont à préférer.

L'idéal serait, quand cela est possible, d'alterner le fauchage et le pâturage sur la même parcelle.

L'association chevaux-bovins est un bon moyen pour lutter contre les refus. Dans ce cas, surveiller particulièrement le comportement des chevaux avec les bovins afin de s'assurer qu'il n'y a pas de tensions ou de risques.

AJC Nature SARL – 33, rue Neuve – F 67350 UHRWILLER
Tél. : + 33 (0) 3.88.07.08.78 – E-mail : contact@ajcnature.com
SIRET n°: 48519409600015 - APE : 523^E

Nos documents et nos conseils prodigués quant à l'utilisation de nos préparations ne dispensent pas d'un diagnostic ou d'un avis vétérinaire. Nos préparations ne sont pas des médicaments. Les informations que nous communiquons sont issues de publications médicales et/ou vétérinaires rédigés par des professionnels de la santé. AJC Nature dégage toute responsabilité quant à l'utilisation des informations et/ou conseils délivrés.



AJC Nature

Les espèces adaptées aux besoins du cheval et au type de sol :

(Source : Haras Nationaux)

RAY GRASS ANGLAIS (RGA) et RAY GRASS ITALIEN (RGI) : Résistent mieux au piétinement des chevaux

RAY GRASS HYBRIDE (RGH)

Le ray grass anglais associé à du trèfle blanc couvre les besoins des chevaux effectuant un travail léger.

Chevaux au pâturage \ Sol	Humide l'hiver Séchant l'été	Humide l'hiver Frais l'été	Sain l'hiver Séchant l'été	Sain l'hiver Frais l'été
Besoins élevés - jument et poulain - chevaux associés aux bovins	RGA + Trèfle blanc Ou Dactyle + Trèfle blanc	RGA + Trèfle blanc Ou Fétuque des prés + Trèfle blanc	Dactyle + Trèfle blanc Ou RGA + Trèfle blanc	RGA + Trèfle blanc Ou Dactyle + Trèfle blanc
Besoins élevés - Chevaux de sport élevés en box (fourrage fauché et donné frais au ratelier)	RGI-RGH + Trèfle violet	RGI-RGH + Trèfle violet	Dactyle + luzerne ou Dactyle + trèfle blanc	Dactyle + luzerne ou RGI-RGH + trèfle violet
Besoins moyens - Chevaux de loisirs effectuant un travail léger	RGA + Trèfle blanc Ou Fétuque élevée + Trèfle blanc	RGA + Trèfle blanc Ou Fétuque élevée + Trèfle blanc	Dactyle + Trèfle blanc Ou RGA + Trèfle blanc	RGA + Trèfle blanc Ou Dactyle + Trèfle blanc
Besoins faibles - Animaux qui prennent trop, prédisposés à la fourbure (poneys, ânes)	Fétuque élevée + Trèfle blanc	Fétuque élevée + Trèfle blanc	Fétuque élevée + Trèfle blanc	Fétuque élevée + Trèfle blanc
Production de foin Prairie des tinée à être fauchée pour produire du foin de qualité	Dactyle Fétuque élevée RGH Trèfle violet	Fétuque élevée Fléole Fétuque des prés RGI-RGH	Dactyle Fétuque élevée Luzerne	Dactyle Fétuque élevée Fléole RGH

Pour un paddock détruit par le piétinement : semer du RAY GRASS ITALIEN car il s'implante vite et pourra être ressemé tous les ans.

AJC Nature SARL – 33, rue Neuve – F 67350 UHRWILLER
Tél. : + 33 (0) 3.88.07.08.78 – E-mail : contact@ajcnature.com
SIRET n°: 48519409600015 - APE : 523^E

Nos documents et nos conseils prodigués quant à l'utilisation de nos préparations ne dispensent pas d'un diagnostic ou d'un avis vétérinaire. Nos préparations ne sont pas des médicaments. Les informations que nous communiquons sont issues de publications médicales et/ou vétérinaires rédigés par des professionnels de la santé. AJC Nature dégage toute responsabilité quant à l'utilisation des informations et/ou conseils délivrés.